BANQUE - ASSURANCE

Lutte anti-blanchiment AML-TF et LCB-FT : identifier, vérifier et déclarer

Les obligations de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme pèsent sur chaque collaborateur en contact avec la clientèle. Dans les faits, les diligences se réduisent souvent à des cases cochées à l'entrée en relation, puis plus rien n'est réexaminé. Les opérations atypiques passent alors inaperçues et les dossiers incomplets ressortent au moment des contrôles. Ce format court reprend les obligations dans l'ordre où elles se présentent au collaborateur. Il précise ce qu'il faut vérifier à l'entrée en relation, ce qui déclenche une vigilance renforcée et comment remonter un soupçon selon le circuit interne.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
0,43 jour — 3 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 590 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Collaborateurs en relation avec la clientèle des établissements bancaires et d'assurance ainsi que gestionnaires de back-office contrôleurs et correspondants LCB-FT.

PRÉREQUIS
Aucun prérequis

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Identifier les opérations et les profils exposant l'établissement au risque de blanchiment
- Conduire les diligences d'identification et de connaissance du client
- Adapter le niveau de vigilance au profil de risque du client et de l'opération
- Détecter une opération atypique au regard de la connaissance du client
- Formaliser et transmettre un soupçon selon le circuit interne prévu

03 Programme détaillé

M1 Comprendre le dispositif LCB-FT

- Pourquoi l'établissement est en première ligne
- Mécanismes du blanchiment et du financement du terrorisme
- Rôle des acteurs de la chaîne de contrôle et de la cellule de renseignement financier
- Obligations générales pesant sur les établissements assujettis
- Conséquences d'un manquement pour l'établissement et pour le collaborateur
- À retenir : La connaissance du client est le socle sans lequel aucune détection d'anomalie n'est possible.

M2 Connaître et classer son client

- Des diligences proportionnées au risque
- Identification du client et recherche du bénéficiaire effectif
- Recueil et actualisation des informations sur l'activité et l'origine des fonds
- Classification du risque et cas appelant une vigilance renforcée
- Traitement des personnes politiquement exposées et des relations internationales
- Mise à jour du dossier pendant toute la relation d'affaires
- Cas pratique : Les participants classent quatre entrées en relation selon le niveau de vigilance à appliquer.

M3 Détecter et déclarer

- Du doute à la remontée interne
- Repérage des opérations atypiques au regard du profil connu
- Examen renforcé et questions à poser au client
- Rédaction d'une remontée interne argumentée
- Circuit de déclaration confidentialité et interdiction d'informer le client
- Mise en situation : Un participant interroge un client sur une série de versements en espèces sans dévoiler la démarche engagée.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 590 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr